

Deux autres dépêches annoncent une nouvelle crue à Saumur, ainsi que sur la Vienne, la Creuse et le Cher.

Où lit dans le Journal de la Nièvre :

Nous avons dernièrement donné quelques détails, puisés à bonne source, sur la découverte de vingt-cinq squelettes qui a été faite il y a quelques semaines, dans la commune de Lacelle-sur-Loire, en ouvrant une tranchée au milieu d'un champ, pour l'établissement d'un chemin de fer de Paris à Lyon par le Bourbonnais.

Cette mystérieuse découverte, que la plupart des journaux de Paris et des départements ont fait connaître à leurs lecteurs, a donné lieu à une foule de commentaires et a été racontée de différentes manières qui s'éloignent plus ou moins de la vérité.

Voici, d'après les informations qui ont été prises sur les lieux mêmes et dont nous garantissons l'exactitude, les seuls détails vrais que l'on puisse donner sur l'affaire de Lacelle-sur-Loire :

Une instruction (et non une enquête), a été faite depuis la découverte de ces ossements, il en est résulté la conviction que des crimes nombreux ont été commis aux Braults. La meule et autres objets trouvés à côté des squelettes prouvent que les victimes de ces odieux assassinats, restés impunis, ont été de pauvres colporteurs, des porte-balles, gagne-petit, qu'on a lâchement égorgés pour leur enlever leur pécule, au moment où ils suivaient la grande route pour regagner leur pays et y rapporter le fruit de leur travail. Malheureusement la police est impuissante à frapper les coupables, quand même elle serait assurée de les connaître.

L'examen des squelettes donne la certitude que les assassinats ont été commis il y a vingt ans au moins et trente ans au plus, et l'article 637 du Code d'instruction criminelle dit : « Que l'action publique et l'action civile résultant d'un crime de nature à entraîner la peine de mort ou des peines afflictives perpétuelles, ou de tout autre crime emportant peine afflictive ou infamante, se prescrivent après dix années révolues, à compter du jour où le crime aura été commis, si dans cet intervalle il n'a été fait aucun acte d'instruction ni de poursuite. » Mais que les fouilles qui sont continuées dans le champs des Braults fournissent la preuve qu'un crime a été commis il y a moins de dix ans, et le meurtrier, qui sera alors désigné par des témoignages trop tardifs mais accablants, devra rendre compte à la justice des nombreux forfaits dont il est coupable.

Les ateliers d'Elswick fabriquent maintenant plus de 14 canons Armstrong par semaine, et on pense qu'ils pourront en achever, d'ici à la fin de l'année, 650, ce qui fera, en comptant ceux de Woolwich, un total de 1,650. Nous apprenons aussi que le nouveau canon de M. Whitworth, qui se charge par la culasse, est un puissant concurrent de celui de M. Armstrong. On dit même que pour la force, la simplicité, la portée et la perfection il le surpasse; mais ce point sera décidé dans peu de jours quand on aura fait subir à ce canon une épreuve publique auprès de Liverpool.

Un journal rapporte un trait de mœurs castillanes qui mérite d'être cité. Un riche Espagnol a acheté et payé d'avance au gouvernement la récolte des oranges du jardin du gouverneur de Tétouan, assiégé en ce moment par l'armée espagnole.

Ce trait rappelle l'héroïque confiance du sénat romain, qui vendit le champ où campait Annibal.

Voici un fait commercial assez curieux : c'est que la consommation considérable de sucre de betterave paraît avoir annulé complètement celui du sucre de canne, à Trieste. Un navire chargé de 260 caisses de sucre Brésil, est parti pour Falmouth, après avoir fait de vains efforts pour trouver des preneurs pour sa cargaison. C'est déjà la troisième fois que les navires chargés de ce produit ont dû partir à défaut d'acheteurs.

Le Journal de Belfort rapporte le fait suivant :

Dans le mois de janvier, deux dragons du détachement de Huningue se rendirent à Bâle en uniforme, malgré la défense qui leur avait été souvent réitérée de pénétrer sur le territoire suisse. Vers sept heures du soir, ils quittèrent cette ville pour retourner à Huningue. A 500 mètres environ des portes de Bâle, le dragon Lasale, qui était gris, se sépara de son camarade et s'approcha d'une maison située sur la route pour satisfaire un besoin. Un chien boule-dogue se jeta sur lui; le dragon, se voyant ainsi assailli, tira son sabre et finit par tuer le chien.

Tout cela fit du bruit. Il paraît qu'un enfant de la maison sortit pour voir ce qui se passait; il s'approcha du chien qui avait été frappé mortellement et qui, en se débattant, lui fit une légère écorchure. C'est là, sans doute, ce qui a fait courir le bruit que le dragon Lasale avait blessé l'enfant. On suppose que l'enfant, voyant son chien blessé, aura crié au secours. Ce qu'il y a de certain, c'est que le poste des gendarmes suisses, entendant du tapage, accourut aussitôt.

Un des gendarmes, précédant ses camarades de quelques pas, fit feu presque à bout portant sur le dragon et l'atteignit à l'épaule. Heureusement la blessure n'eut que légère. Au même moment arrivaient les autres gendarmes. Le dragon exaspéré, et ayant encore à la main le sabre avec lequel il avait tué le chien, s'en servit pour se défendre, et à son tour blessa légèrement l'oreille un des gendarmes suisses. Ceux-ci alors tombèrent tous ensemble sur le dragon à coups de crosse, l'assommèrent à moitié et l'entraînèrent à leur corps de garde, après lui avoir fait une seconde blessure au cou.

Dès l'origine du bruit, le camarade du dragon Lasale avait pris la fuite pour retourner à son quartier.

Le chef d'escadron commandant à Huningue, averti le soir même de ce qui s'était passé, partit immédiatement pour Bâle avec le commandant de la place, le commissaire de police de Huningue et le médecin du régiment. Ils se rendirent au corps de garde bâlois, où ils trouvèrent le dragon Lasale couché sur le lit de camp et couvert de sang; on lui avait ôté son habit et son col, malgré le froid qu'il faisait. Le commandant demanda qu'on lui remit le dragon. L'officier chef de poste s'y refusa énergiquement, et refusa même au médecin de lui laisser la liberté de donner les soins que l'état du dragon exigeait. Les officiers français surent se contenir, pour ne pas aggraver cette affaire déjà si malheureuse et ils retournèrent à Huningue.

Le lendemain, le commandant français se rendit à Bâle auprès du consul de France, auquel il raconta ce qui s'était passé la veille. Celui-ci alla avec le commandant trouver le bourgmestre pour lui demander la restitution du dragon Lasale. Le bourgmestre leur apprit qu'il venait de rendre compte au gouvernement des faits regrettables arrivés la veille au soir, et qu'il lui était impossible de faire droit à leur demande avant d'avoir reçu les instructions de son gouvernement. Il ajouta qu'il espérait que

tout ce démêlé se bornerait à une affaire de police correctionnelle.

C'est, en effet, ce qui est arrivé. Le dragon Lasale a été relâché quelques jours après, sous caution, et ramené à Huningue par M. le consul de France lui-même, qui a apporté dans cette affaire autant de sagesse que d'énergie. Le dragon Lasale devra se présenter prochainement devant le tribunal de police correctionnelle de Bâle.

On écrit de Constantinople, le 17 janvier :

Depuis hier soir, la ville et la campagne sont enveloppées d'un immense linceul blanc. Une quantité de neige considérable est tombée depuis la nuit dernière, et il n'a cessé d'en tomber que cette après-midi, vers quatre heures. Le temps est doux, mais les rues les plus fréquentées sont impraticables, précisément parce que ce sont celles où la neige s'est fondue sous les pieds des passants et convertie en de larges ruisseaux boueux.

(Journal de Constantinople).

Il résulte des papiers relatifs à la Chine, communiqués à la Chambre des communes, que M. Bruce, dans une lettre datée de Shanghai, le 20 septembre, donne un extrait fort intéressant de la Gazette de Pékin, sur le combat de Pei-Ho; c'est un décret impérial qui doit avoir été rendu en juin :

Sung-Ko-Lin-Sin et ses collègues ont présenté leurs rapports sur le combat, et ils affirmèrent qu'ils contiennent la vérité.

Le 25 jour de la lune, les vaisseaux des barbares de l'Angleterre, n'ayant pas voulu obéir aux injonctions raisonnables qui leur avaient été faites, forcèrent l'entrée de la rivière et ouvrirent le feu contre nos troupes, qui ripostèrent.

Les barbares, bien que leurs vaisseaux fussent fort maltraités, ne voulurent point se retirer et continuèrent le combat avec leur infanterie jusqu'à ce que les troupes du Gouvernement en eussent tué quelques centaines et fait deux prisonniers. Les autres se sauvèrent et retournèrent à leurs vaisseaux. Les vaisseaux des barbares qui entrèrent dans la rivière étaient au nombre de treize, un seul a pu échapper; le reste a tellement été endommagé par notre feu, qu'ils sont désormais hors de service. Le chef barbare a été grièvement blessé à la cuisse; il ne pourra plus remuer.

Les barbares anglais, si violents, si rebelles et si déraisonnables qu'il soient, ont, en cette occasion, reçu un châtement tel, qu'il ne leur prendra plus envie d'affronter le danger d'offenser la dignité militaire de la Chine. Les officiers et les hommes qui ont remporté cette grande victoire ont certes montré plus qu'un courage ordinaire; nous ordonnons à Sung-Ko-Lin-Sin de recueillir les noms de tous ceux qui se sont distingués dans cette occasion et de nous les recommander. Nous l'autorisons, en même temps, à leur distribuer 500 taels, qu'il peut prendre en-dehors des fonds de souscription.

Shih-Tung-Chun, commandant en chef de l'armée chinoise de Chih-Li, et le brigadier Lung-Juyun, le commandant de Takos, ont montré un si grand courage, qu'ils ont négligé le soin de leur sûreté; ils ont été tués tous deux dans le combat; leur mort est une grande perte. Nous ordonnons que leur noms soient inscrits sur le livre d'honneur, que de grands honneurs funèbres leur soient rendus, et que des monuments leur soient élevés à Tien-Tsin, dans leurs demeures; que le major Tsitampu-Vaskin, officier subalterne des mousquetaires, le lieutenant Stang-Shi-Yong, etc., qui sont tombés dans le même combat, reçoivent également les

honneurs funèbres auxquels leur grade leur donne droit; que leurs âmes loyales en soient réconfortées.

Respectez ceci.

Mercuriale du marché aux grains de Lille

DU 1^{er} FÉVRIER 1860.

Table with 2 columns: Grain type and Price. Includes items like Blé blanc, Blé macaux, and Prix extrême.

Prix moyen (à Phect.) des marchés du département, plus Arras.

Table with 2 columns: Blé blanc and Blé macaux. Shows weekly and previous week prices.

TAXE DU PRIX DU PAIN

dressée d'après les bases déterminées par l'arrêté municipal du 25 octobre 1855.

Table with 2 columns: Pain type and Price. Includes items like Pain de ménage, Pain de 2e qualité, Pain blanc, etc.

THÉÂTRE DES AMATEURS

Dimanche 5 février, spectacle à 6 h. :

CARTOUCHE

drame en 5 actes.

Prix des places : Première galerie, 1 f. 50 c. - Stalles de parquet, 1 f. 50 c. - Parquet, 1 f. - Amphithéâtre, 75 c. - Parterre, 50 c.

CIRQUE F. LALANNE

Situé Marché au Charbon, à Roubaix.

Dimanche 5 février, à 7 heures 1/2 :

CHASSE AU CERF.

Le Singe d'Afrique, pantomime. La double Métamorphose, - Haute-Ecole, - le Diable à cheval, - Tonnesaux, - Oriflammes, - l'Auréole, - le double Trapèze : - scènes et exercices par plusieurs sujets.

M. Lalanne présentera Neptune, cheval dressé en liberté.

Nombreux Intermèdes par les clowns.

EN VENTE CHEZ J. REBOUX

20, Rue Neuve, Roubaix :

AGENDA

du commerce et de l'industrie.

Edition particulière, imprimée sur papier satiné.

SEMAINE, à livre ouvert, avec lignes grises, 80 cent.

QUATRE JOURS, à liv. ouv., avec lig. grises, 1 fr. 10.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Pourquoi ce déplacement? demanda Forster.

N'entends-tu pas? la foule nous appelle. Marie avait raison; des cris retentissaient en effet au dehors.

Vas-tu déjà commencer à me désobéir? J'ai envie, pour me venger, de te donner un baiser à la vue de la foule.

Essaie un peu.

Tu crois que je n'oserais pas?

Je ne crois pas que tu veuilles me fâcher.

En cela tu n'as point tort; j'attendrai donc jusqu'à... répondit-il en souriant et en la menaçant du doigt.

En ce moment, un appela dans le vestibule un des garçons d'honneur. Il ne tarda pas à reparaître, pâle et l'air effrayé.

Un entretien très animé s'engagea entre lui et l'autre garçon d'honneur, et on se rassembla autour d'eux, dans la persuasion qu'il surgissait quelque désagrément. Le trouble allait croissant à mesure que le cercle grossissait, et bientôt il devint général.

Forster et Marie continuaient de causer à voix basse de ces riens qui n'ont d'intérêt que pour un couple nouvellement uni. Alm ne les quittait pas des yeux. Au dehors le tumulte augmentait, les cris devenaient de plus en plus distincts, et Forster entendit comme les autres ces mots vociférés par la foule :

Chassons-les! A bas! Que viennent-ils faire ici? Chassons-les!

Marie pâlit de frayeur, et Forster s'approcha de la fenêtre pour découvrir la cause du mécontentement qui se manifestait. Dès qu'il parut, on le salua des plus chaleureuses acclamations.

Entends-tu, Marie? Nous ne sommes pas la cause de ce tumulte. Rassure-toi, mon enfant.

Un des garçons d'honneur aborda Forster, et à peine avaient-ils échangé quelques mots, que ce dernier donna les signes les plus manifestes de douleur et d'effroi. Pâle et sentant ses jambes se dérober sous lui, il s'appuya de la main sur le dos d'une chaise. Ses lèvres tremblaient, il voulait parler et ne parvenait pas à proférer un seul mot.

A quoi te résous-tu? lui demanda enfin le garçon d'honneur.

Que faire? Il faut que j'obéisse... Mais Marie... je n'ai pas le courage de l'informer.

A cause d'elle, tâche de te remettre.

Oui.

Dis-lui qu'une affaire pressante l'appelle à l'instant même. Nous l'instruirons peu à peu de la vérité.

Dieu de bon é!

Reprends courage. Tout cela s'expliquera bientôt... et...

Mais avant que Forster pût parler à Marie, la porte s'ouvrit tout à coup, et une foule d'inconnus se précipitèrent dans la salle en se querellant. Il devint alors impossible de cacher à la malheureuse jeune femme que l'on venait arrêter son mari.

Qui pourrait rendre son effroi? Pâle, muette et tremblante, elle se serra contre Forster, dont la police cherchait à se saisir; le peuple protestait, et une véritable bataille semblait imminente.

Où est votre mandat d'arrêt? demandait-on aux agents de police.

Nous n'en avons pas besoin; nos cocardes prouvent assez que nous sommes dans l'exercice de nos fonctions.

Vous mentez. Ce sont de fausses cocardes. Sortez!

Retiré dans un coin, Alm restait oisif spectateur de cette scène. Afin de ne pas s'exposer lui-même à quelque désagrément, il avait pris ses mesures pour que la police opérât l'arrestation sans que l'on vit qu'il y participait.

Les agents de la police avaient de plus en plus le dessous, et l'embaras et l'inquiétude d'Alm redoublaient : il craignait que Forster ne lui échappât.

Enfin il lui fallut intervenir en personne, d'autant plus vivement contrarié que cet acte l'avilissait pour ainsi dire à ses propres yeux.

Il s'avança, réclama le silence, et tira de sa poche un papier soigneusement plié. L'attention générale se fixa sur lui.

C'était un mandat d'arrêt signé du chef de la police.

A la lecture qu'il en fit, tous les assistants lui donnèrent des marques évidentes de mépris et d'indignation.

Marie laissa tomber sa tête sur l'épaule de Forster. Quant à ce dernier, il semblait plus occupé de sa femme que de sa propre arrestation.

L'intervention d'Alm releva le courage des agents de police.

Suivez-nous! dirent-ils à Forster, une voiture nous attend.

Plus une seule voix ne s'éleva contre l'arrestation; au contraire, un grand nombre des assistants se rangèrent du parti de l'autorité, et Forster, qui n'avait pas tenté la moindre résistance, conduisit Marie à un sofa et l'abandonna aux soins de ses amis.

Un profond silence régnait dans la salle. Marie, pâle, muette, anéantie, était belle encore au milieu de sa douleur, qui formait un contraste si frappant avec sa toilette de mariée.

Forster profita, pour s'éloigner, de cet état d'insensibilité de sa femme Alm résolu de le suivre, car il désirait remettre lui-même le prisonnier entre les mains de Reuterholm, afin de recevoir aussitôt sa récompense... Il croyait avoir enfin saisi la fortune par le pan de sa robe, et il se proposait bien de ne pas lâcher prise, quoi qu'il en coûtât.

Aussi suivait-il tous les mouvements de Forster d'un œil rapace, comme s'il craignait encore de voir sa proie lui échapper.

Celui-ci monta, avec quelques agents de police, dans une voiture, qui partit aussitôt.

La foule paraissait indécise. A la demande de Forster, elle fit place, et néanmoins elle continua de proférer des menaces et des cris.

La voiture venait de franchir la porte cochère. Alm cherchait à l'atteindre, afin d'échapper, en montant sur le siège, à la multitude furieuse qui le poursuivait. Déjà il l'avait rejointe, déjà le cocher lui tendait la main pour l'aider à monter, lorsqu'il fut poussé si violemment qu'il tomba sous les pieds des chevaux.

Ceux-ci, effrayés par le tumulte, partirent au galop. On entendit un cri déchirant.

Il est mort! disaient les uns.

Non, il respire! reprenaient les autres.

Alors, achevez-le.

Mes jambes, mes pauvres jambes! s'écriait Alm d'un ton plaintif.

Les roues les lui avaient écrasées.

Tuez-le! tuez-le! Quand un coquin est blessé, on ne le tue pas, on le s'court, dit un des meneurs. Et le peuple le plaça avec précaution dans une voiture, qui se dirigea aussitôt vers un hôpital.

(La suite au prochain numéro.)